

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 29 juin au dimanche 05 juillet 2020



POLICE
RIVIERA

356 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

83 interventions



SDIS
RIVIERA

15 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Corsier-sur-Vevey



Les Monts-de-Corsier, 05.07.2020 – 1555 : individu perturbé – pollution sonore

Une patrouille est requise pour un automobiliste à la conduite dangereuse circulant entre Rivaz et Vevey. L'intéressé est intercepté sur la route de Moille-Saulaz. Lors des contrôles, il tient des propos incohérents et arrive à peine à rester debout. Adoptant rapidement une attitude oppositionnelle, il est maîtrisé et acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Un médecin de garde est requis pour une auscultation préventive. Dénonciation à l'autorité compétente.



Montreux



29.06.2020 – 1520 : mendicité – présence illégale en Suisse

En cours de patrouille cycliste sur le Quai de la Rouvenaz, un policier interpelle un mineur qui récolte des signatures en se faisant passer pour un sourd-muet. L'intéressé est conduit au poste de police pour la suite de la procédure. Lors des contrôles, il ressort qu'il fait également l'objet d'une mesure de renvoi du territoire helvétique. L'institution pour laquelle il prétend travailler dépose une plainte pénale. Dénonciation à l'autorité compétente.

Clarens, 30.06.2020 – 2355 : nuisances sonores

La présence des policiers est requise à l'espace jeux du Pierrier auprès de deux personnes avinées qui importunent le voisinage en écoutant de la musique à un volume excessif. Lors de l'intervention, les intéressés créent du scandale en vociférant. Le propriétaire de l'enceinte est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Quant à son amie, elle est dénoncée pour entrave à l'action de police après avoir tenté de transmettre une fausse identité.

01.07.2020 – 1720 : individu recherché – troubles sur la voie publique

Un individu ivre crée du scandale devant un centre commercial. Refusant de coopérer à l'arrivée des policiers, il est acheminé au poste de police et dénoncé pour ivresse sur la voie publique, injures et entrave. Lors des contrôles, il ressort comme étant signalé sous mandat d'arrêt du canton de Neuchâtel. Il est dès lors placé en cellule, avant d'être transféré en zone carcérale.

01.07.2020 – 2235 : troubles de la tranquillité publique

Une tierce personne nous signale des nuisances sonores en provenance des Planches, où une quinzaine de jeunes sont réunis et écoutent de la musique à haut volume. Le propriétaire du dispositif sonore est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Clarens, 03.07.2020 – 2325 : nuisances sonores

Intervention des policiers sur la rue du Lac, où un groupe de jeunes bruyants écoutent de la musique à haut volume, importunant le voisinage. Le propriétaire de l'enceinte est dénoncé pour infraction au Règlement général de police intercommunal.

Clarens, 04.07.2020 – 0130 : jeunes de moins de 16 ans seuls en rue après 22h00 - troubles

Une présence policière est requise à la place du Pierrier auprès d'un groupe de jeunes générant des nuisances sonores, malgré un avertissement dispensé plus tôt dans la soirée lors d'une patrouille pédestre préventive. Quatre patrouilles sont requises et rattrapent les jeunes ayant tenté de prendre la fuite entretemps. Onze dénonciations pour troubles à l'ordre public et entrave sont annoncées, dont deux concernant des mineurs de moins de 16 ans seuls en rue après 22 heures.

04.07.2020 – 0515 : rixe

En cours de patrouille motorisée sur la Grand-Rue, les policiers interviennent auprès de deux hommes au sol qui se battent, troublant l'ordre public. L'usage du spray au poivre est nécessaire pour les séparer. Tous deux sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Clarens, 04.07.2020 – 1205 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circule sur l'avenue Eugène-Rambert en direction de Vevey, lorsqu'il perd la maîtrise de son deux-roues et chute au sol. Souffrant de dermabrasion ainsi que de douleurs aux coudes, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui le conduit à l'hôpital. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

04.07.2020 – 1735 : accident de la circulation avec blessée

Un jeune cycliste de 8 ans circule sur le Quai Ernest Ansermet lorsque son guidon s'accroche au sac à main d'une piétonne. Suite à cet accrochage, l'enfant chute sur le dos sans se blesser. Quant à la piétonne, elle perd l'équilibre et tombe sur la roue avant du vélo. Souffrant à un genou, elle est prise en charge par un équipage d'ambulanciers qui la conduit à l'hôpital. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



Pollution sonore :

Le mercredi 1^{er} juillet, en cours de patrouille pédestre sur le Quai Edouard-Jaccoud, les policiers entendent un automobiliste qui fait vrombir inutilement le moteur de sa voiture à plusieurs reprises sur la Grand-Rue. Il est interpellé et dénoncé aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le samedi 04 juillet à 0010, c'est devant une discothèque de la Grand-Rue que deux automobilistes font hurler le moteur de leurs voitures de sport. Tous deux sont dénoncés pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

Le dimanche 05 juillet à 1430, en cours de patrouille cycliste à la Grand-Rue, un policier remarque un automobiliste faisant rugir le moteur de son bolide à plusieurs reprises à l'arrêt. L'intéressé est aussi dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



29.06.2020 – 1315-1340 : activités accessoires au volant

Alors qu'ils circulent sur la rue des Pêcheurs en manipulant leurs téléphones portables, deux automobilistes sont interpellés par une patrouille et dénoncés pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

30.06.2020 – 1630 : possession et conduite sous l'influence de drogue

En cours de patrouille motorisée au centre-ville, les policiers interceptent un automobiliste à l'avenue de Gilamont. Dans l'habitacle, une importante quantité de joints de marijuana est découverte et l'intéressé reconnaît en avoir consommé avant de prendre le volant. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.



01.07.2020 – 1955 : individu perturbé - nuisances

Un homme perturbé en sous-vêtements et chaussettes, avec des traces de saignements et de griffures sur lui, est interpellé en gare de Vevey alors qu'il importune la clientèle du Buffet express. Il est entravé au moyen de menottes et conduit au poste de police, où il adopte un comportement

violent et pouvant le mettre en danger. Il est dès lors placé sur un lit de contention, puis pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui l'achemine à l'hôpital.

04.07.2020 – 0625 : accident de la circulation avec blessé et ivresse qualifiée

Un cycliste en état d'ivresse circule sur la rue du Lac. Parvenu à l'intersection avec la rue de l'Hôtel-de-Ville, il perd la maîtrise de son deux-roues et chute en se blessant à la tête. Un équipage d'ambulanciers le prend en charge et l'achemine à l'hôpital. Un rapport d'accident est établi par Police.



04.07.2020 – 2105 : pollution sonore

Un automobiliste accélère à plusieurs reprises inutilement au giratoire de la Gare. Il est intercepté et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Autres



04.07.2020 - 1835 : voiture en feu sur la chaussée lac – Autoroute A9

Une voiture prend feu entre Chexbres et Vevey, sans faire de victime. Dix pompiers sont mobilisés avec quatre véhicules, dont un tonne-pompe 2'000 litres et un camion de secours routier. La circulation est bloquée durant les opérations d'extinction. La Police cantonale, le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA) et un dépanneur privé participent également à cette intervention.



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
29.06.20	La Tour-de-Peilz Av. Perrausaz	50 km/h	77 km/h	*	12	*
02.07.20	Vevey Bd Paderewski	30 km/h	43 km/h	*	10	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Feu rouge	Vitesse	% des usagers en infraction
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	30'966	4	46	0.161 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	1'943	4	0	0.206 %